

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2790**

concernant l'émission des diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 109 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 152 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec ;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes ;

**ATTENDU** la recommandation du registraire (Annexe 1) ;

**ATTENDU** la résolution CERC-8182 de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi (Annexe 2) ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites.

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2791**

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique concernant le cadre institutionnel de programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614 ;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de module et responsables de programme ;

**ATTENDU** la recommandation du registraire (Annexe 1) ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Julie Bérubé,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle aux personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études et qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2792**

concernant l'émission des diplômes – UQAM

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 152 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire (Annexe 1);

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes ont satisfait aux exigences du programme auquel elles étaient inscrites;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles étaient inscrites.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

**RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU DÉVOILEMENT DU NOM DU RÉCIPIENDAIRE (4 NOVEMBRE 2018)**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 353-CE-2793**

concernant l'attribution du prix d'excellence Hubert-Lacroix en enseignement pour les chargés de cours pour l'année 2018

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique relative aux prix et distinctions;

**ATTENDU** le concours 2018 du prix d'excellence Hubert-Lacroix en enseignement pour les chargés de cours;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Sylvain Brousseau, appuyée par madame Hélène Forget,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ATTRIBUER** le prix d'excellence Hubert-Lacroix en enseignement pour les chargés de cours pour l'année 2018 à :

- Monsieur Bruno Maranda, chargé de cours au département des sciences infirmières

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

**RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU DÉVOILEMENT DU NOM DU RÉCIPIENDAIRE (4 NOVEMBRE 2018)**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 353-CE-2794**

concernant l'attribution du prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour les professeurs pour l'année 2018

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique relative aux prix et distinctions;

**ATTENDU** le concours 2018 du prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour les professeurs;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Geneviève Carpentier-Bujold,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ATTRIBUER** le prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour les professeurs pour l'année 2018 à :

- Monsieur Loum Ndiaga, professeur au département des sciences sociales

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

**RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU DÉVOILEMENT DU NOM DU RÉCIPIENDAIRE (4 NOVEMBRE 2018)**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 353-CE-2795**

concernant l'octroi de la distinction « Mérite étudiant »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'intérêt pour l'UQO de reconnaître officiellement le mérite exceptionnel de nouveaux diplômés de l'UQO;

**ATTENDU** la Politique relative aux prix et distinctions ;

**ATTENDU** le concours 2018 du prix du Mérite étudiant;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur David Lefrançois,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** la distinction « Mérite étudiant » à :

- Monsieur Benjamin Pierre Rondeau, étudiant à la maîtrise en psychoéducation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2796**

Concernant le projet de modification au descriptif du cours POL1163 *Systèmes politiques étrangers : Amérique latine*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait n° 387 de la 75<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales, tenue le 2 mai 2018, concernant l'adoption des modifications de descripteur du cours POL1163 au programme de 1<sup>er</sup> cycle en sciences sociales (annexe 1) ;

**ATTENDU** le triptyque de modifications de descripteur du cours POL1163 au programme de 1<sup>er</sup> cycle en sciences sociales (annexe 2) ;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Sylvain Brousseau,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications au descriptif du cours POL1163 *Systèmes politiques étrangers : Amérique latine*, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2797**

concernant le projet de modification des préalables au cours GEN1153 *Électrotechnique* du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-001 du module de l'ingénierie, tenue le 27 mars 2018, concernant la modification des préalables d'un cours obligatoire du programme de baccalauréat en génie électrique (7543), (annexe 1) ;

**ATTENDU** la résolution INF 3065 de l'assemblée départementale du département d'informatique et d'ingénierie, tenue le 18 avril 2018, concernant les préalables du cours GEN1153 *Électrotechnique*, (annexe 2) ;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Alain Charbonneau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les cours GEN1143 *Électromagnétisme* et GEN1083 *Dynamique des systèmes I* comme préalables au cours GEN1153 *Électrotechnique*, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2798**

Concernant le projet d'ajout du cours COM2383 *Introduction aux théories de la communication* à la liste des cours optionnels à la mineure en information et médias numériques (8545) et au certificat en information et médias numériques (4645)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-MScS-18-41-277 de la 37<sup>ième</sup> réunion du conseil de module des sciences sociales, tenue le 15 mars 2018, concernant l'ajout du cours COM2383 *Introduction aux théories de la communication* au certificat en information et médias numériques (4645), (annexe 1) ;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout du cours COM2383 *Introduction aux théories de la communication* à la liste des cours optionnels à la mineure en information et médias numériques (8545) et au certificat en information et médias numériques (4645).

**MODIFIER** les plans de formation de la mineure en information et médias numériques (8545) et du certificat en information et médias numériques (4645) par l'ajout du nouveau cours optionnel cours COM2383 *Introduction aux théories de la communication*, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2799**

concernant la modification aux descriptifs des cours PSY9019 *Internat I* et PSY9119 *Internat II*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait 1461 de la 221<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale du département de psychoéducation et de psychologie, tenu le 14 mai 2018 (annexe 1);

**ATTENDU** les triptyques de modification des cours PSY9019 *Internat I* et PSY9119 *Internat II* (annexe 2);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Charmain Levy,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification des descriptifs des cours PSY9019 *Internat I* et PSY9119 *Internat II* au programme de doctorat en psychologie (3293).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2800**

Concernant le projet de modification de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information par l'ajout du cours GEN6XXX *Communications sans fil cellulaires*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution CP2CSTI-46-01 du comité des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information, tenue le 28 mai 2018, concernant la modification de la liste des cours de programmes de 2<sup>ème</sup> cycle en sciences et technologies de l'information (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution INF 3082 de l'assemblée départementale du département d'informatique et d'ingénierie, tenue le 30 mai 2018, concernant l'adoption du descriptif du cours GEN6XXX *Communications sans fils cellulaires* (annexe 2);

**ATTENDU** le descriptif du cours GENXXX *Communications sans fils cellulaires* (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Francine Rancourt,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le descriptif du cours GEN6XXX *Communications sans fil cellulaires*;

**DE MODIFIER** les programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information (0641), (0642), (1641), (1642), (1643) par l'ajout du cours GEN6XXX *Communications sans fil cellulaires* à la liste des cours optionnels, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2801**

Concernant le projet d'ajout des cours ECN1543 *Mesure des phénomènes économiques* et ECN1593 *Économie dans une perspective historique* à la liste des cours optionnels des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration histoire (7648) et concentration science politique (7645)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-MScS-18-41-276 de la 37<sup>ième</sup> réunion du conseil de module des sciences sociales, tenue le 15 mars 2018, concernant le rattachement des nouveaux cours en économie aux programmes de sciences sociales (annexe 1);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Geneviève Beauchemin,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout des cours optionnels ECN1543 *Mesure des phénomènes économiques* et ECN1593 *Économie dans une perspective historique* à la liste des cours optionnels des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration histoire (7648) et concentration science politique (7645).

**DE MODIFIER** les plans de formation des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration histoire (7648) et concentration science politique (7645) par l'ajout des cours optionnels ECN1543 *Mesure des phénomènes économiques* et ECN1593 *Économie dans une perspective historique*, et ce, dès l'hiver 2019.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2802**

Concernant le projet d'ajout des cours ECN1553 *Microéconomie I: consommation, production et interventions économiques* et ECN1573 *Macroéconomie I: agrégats et politiques économique* à la liste des cours optionnels des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631) et concentration science politique (7645)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-MScS-18-41-276 de la 37<sup>ième</sup> réunion du conseil de module des sciences sociales, tenue le 15 mars 2018, concernant le rattachement des nouveaux cours en économie aux programmes de sciences sociales (annexe 1);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Forget,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout des cours optionnels *Microéconomie I: consommation, production et interventions économiques* et ECN1573 *Macroéconomie I: agrégats et politiques économique* à la liste des cours optionnels aux baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631) et concentration science politique (7645).

**DE MODIFIER** les plans de formation des baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631) et concentration science politique (7645) par l'ajout des cours optionnels ECN1553 *Microéconomie I: consommation, production et interventions économiques* et ECN1573 *Macroéconomie I: agrégats et politiques économique*, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2803**

Concernant le projet de retrait du cours SOC2003 *Sociologie de l'Afrique*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-MScS-18-41-278 de la 41<sup>e</sup> réunion du conseil de module des sciences sociales, tenue le 15 mars 2018, concernant le retrait du cours SOC2003 *Sociologie de l'Afrique* et HIS1433 Histoire de l'Afrique (annexe 1);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par monsieur Sylvain Brousseau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le retrait du cours SOC2003 *Sociologie de l'Afrique* des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration sociologie ((7646), des majeures en développement international (6541), sociologie (6140), histoire (6850), des mineures en développement international (8541), géographie et environnement (8546), sociologie (8917), histoire (8116), et des certificats en développement international ( 4043), sociologie (4917), histoire (4116).

**DE MODIFIER** les plans de formation en retirant le cours SOC2003 *Sociologie de l'Afrique* des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration sociologie ((7646), des majeures en développement international (6541), sociologie (6140), histoire (6850), des mineures en développement international (8541), géographie et environnement (8546), sociologie (8917), histoire (8116), et des certificats en développement international ( 4043), sociologie (4917), histoire (4116, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2804**

Concernant le projet de retrait du cours HIS1433 *Histoire de l'Afrique*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-MScS-18-41-278 de la 41<sup>e</sup> réunion du conseil de module des sciences sociales, tenue le 15 mars 2018, concernant le retrait du cours SOC2003 *Sociologie de l'Afrique* et HIS1433 Histoire de l'Afrique (annexe 1);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le retrait du cours HIS1433 *Histoire de l'Afrique* des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration science politique ((7645), concentration histoire (7648), des majeures en développement international (6541) histoire (6850), des mineures en développement international (8541), histoire (8116), et des certificats en développement international (4043) histoire (4116).

**DE MODIFIER** les plans de formation en retirant le cours HIS1433 *Histoire de l'Afrique* des programmes de baccalauréats en sciences sociales, concentration développement international (7631), concentration science politique ((7645), concentration histoire (7648), des majeures en développement international (6541) histoire (6850), des mineures en développement international (8541), histoire (8116), et des certificats en développement international (4043) histoire (4116), et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve

Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2805**

Concernant le projet d'ouverture des admissions au statut d'étudiant libre aux programmes de cycles supérieurs, au campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le statut d'étudiant libre défini au Règlement des études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Geneviève Carpentier-Bujold, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au statut d'étudiant libre, aux programmes de cycles supérieurs non contingentés, selon un régime d'admission à temps partiel ou à temps complet, aux trimestres d'automne et d'hiver, au campus de Saint-Jérôme, et ce, dès le trimestre d'hiver 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 353-CE-2806**

Concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-troisième réunion tenue le jeudi 6 septembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** les recommandations formulées par le comité d'habilitation pour l'habilitation à la direction et à la codirection de thèses, d'essais doctoraux et de mémoires (annexe 1);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Francine Rancourt,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'HABILITER** pour les cinq prochaines années, soit jusqu'au 05 septembre 2023 inclusivement, les personnes dont les noms sont présentés en annexe A, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution, à la direction et à la codirection de thèses, d'essais doctoraux et de mémoires, selon les recommandations du comité d'habilitation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

*Original signé par :*

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique